



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 7 mars 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Lindsay Tuer, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Denis Vaillancourt, conseiller #4  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cédric Briggs, conseiller #6  
Ralph Bird, inspecteur à la voirie  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal

-----

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 1 FÉVRIER 2016
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 5.2. DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT #264-1-2015 CONCERNANT L'INTÉGRATION DES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLÈRES
- 5.3. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #271-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.4. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #264-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.5. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #265-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.6. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #267-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.7. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #330-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.8. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #323-1-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
- 5.9. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #338-2016 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2016
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE SUBVENTION POUR LE TOUR DES ARTS
- 7.2. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE SUBVENTION POUR LES TOWNSHIPPERS' DAY
- 7.3. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LE BANQUET ANNUEL DES MAIRES
- 7.4. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR EFFECTUER UN CERTIFICAT DE LOCALISATION POUR L'HÔTEL DE VILLE
- 7.5. RÉOLUTION CONCERNANT LA VENTE POUR ARRÉRAGE DE TAXES MUNICIPALES
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE
- 8.2. RÉOLUTION CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTE POUR LE



PROGRAMME D'AIDE À AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

8.3. RÉOLUTION CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

8.4. RÉOLUTION VISANT UNE PERMISSION ANNUELLE DE TRAVAUX D'URGENCE AVEC LE MTQ

8.5. RÉOLUTION CONCERNANT UN APPEL D'OFFRE POUR L'ABAT-POUSSIÈRE

9. INCENDIE

9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE FÉVRIER

9.2. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL DU SERVICE INCENDIE

10. VARIA

10.1. BACS BLEUS

10.2. SÉANCE D'INFORMATION SUR L'AGRICULTURE

11. COMPTES À PAYER

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H30

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#024-0316

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 1 FÉVRIER 2016**

#025-0316

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2016 soit adopté.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 8 personnes

**5. URBANISME**

**5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**Identification du cimetière Blunt comme site historique**

Le comité accueille favorablement la demande. Il demande toutefois au comité des cimetières de faire arpenter la zone visée et de lui fournir une liste des conditions supplémentaires à ajouter à l'identification.

**Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'une sablière de la CPTAQ - sablière DJL gravière Zawistowski.**

Le Comité Consultatif recommande d'accepter la demande de renouvellement et d'écrire une lettre au MDDELCC suggérant qu'une nouvelle étude complète sur le bruit soit effectuée.

**Demande de renouvellement d'un certificat d'autorisation du ministère de**



## **l'environnement – sablière Sintra Inc.**

Le Comité Consultatif recommande d'écrire une lettre au MDDELCC suggérant qu'une étude complète sur le bruit soit effectuée pour être conforme la norme de 150m.

### **Audience publique de la CPTAQ concernant la sablière Allard et Allard**

Une audience publique concernant le renouvellement de l'autorisation de la sablière Allard et Allard se tiendra à la CPTAQ le 16 février 2016. L'inspecteur municipal y assistera.

LE RAPPORT EST DÉPOSÉ.

### **5.2. DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT #264-1-2015 CONCERNANT L'INTÉGRATION DES DROITS ACQUIS POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES**

ATTENDU QUE les articles 18.2.1, 18.2.2, 18.2.3 sont inopérants en vertu de l'article 124 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

ATTENDU QUE pour entrer en vigueur, ces articles doivent obtenir la sanction du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques ;

ATTENDU QUE pour être conforme, les articles doivent comprendre des dispositions qui prennent en considération la notion de droits acquis ;

#026-0316

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le règlement # 264-1-2015 soit adopté

### **5.3. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #271-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME #271-2008 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #271-1-2016 modifiant le règlement du plan d'urbanisme #271-2008 concernant l'écoulement et la gestion des eaux de surface.

### **5.4. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #264-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #264-2008 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #264-1-2016 modifiant le règlement de zonage #264-2008 concernant l'écoulement et la gestion des eaux de surface.

### **5.5. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #265-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #265-2008 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #265-1-2016 modifiant le règlement de lotissement #265-2008 concernant l'écoulement et la gestion des



eaux de surface.

**5.6. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #267-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #267-2008 CONCERNANT L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #267-1-2016 modifiant le règlement sur les permis et certificats #267-2008 concernant l'écoulement et la gestion des eaux de surface.

**5.7. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #330-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #330-2010 SUR LES NORMES DE CONSTRUCTION DES CHEMINS À PROPOS DE L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #330-1-2016 modifiant le règlement #330-2010 sur les normes de construction des chemins à propos de l'écoulement et la gestion des eaux de surface.

**5.8. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #323-2016 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #323 SUR LA CONSERVATION DU SOL ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #323-2016 abrogeant le règlement #323 sur la conservation du sol et la gestion des eaux de surface.

**5.9. AVIS DE MOTION PORTANT SUR LE RÈGLEMENT #338-2016 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL À PROPOS DE L'ÉCOULEMENT ET LA GESTION DES EAUX DE SURFACE**

A.M.

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par la conseillère Lindsay Tuer concernant le projet de règlement #338-2016 sur les plans d'implantation et d'intégration architectural à propos de l'écoulement et la gestion des eaux de surface.

**6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

**6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2016**

**Permis émis**

- 1 permis ou certificat d'autorisation a été émis en février 2016 pour une valeur de 2 000 \$.

**Inspections/ infractions**

- Deux inspections de permis ont été effectuées.
- Un constat d'infraction a été envoyé.

**Autre**

- Rencontre à la CPTAQ pour le dossier du renouvellement de l'autorisation pour la sablière Construction Allard & Allard Inc., située au coin des chemins Bolton Pass et Fuller.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.



## 7. ADMINISTRATION

### 7.1. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE SUBVENTION POUR LE TOUR DES ARTS

#027-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU EN MAJORITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest fasse un don de 250\$ au Tour des arts.

Le conseiller Robert Chartier s'est abstenu.

### 7.2. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE SUBVENTION POUR LES TOWNSHIPPERS' DAY

#028-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest fasse un don de 500\$ à *Townshipper's Day*.

### 7.3. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LE BANQUET ANNUEL DES MAIRES

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, la MRC Brome-Missisquoi tient un banquet annuel des maires ;

CONSIDÉRANT que cette année, les hôtes du banquet étaient les municipalités de Lac-Brome, Brome et Bolton-Ouest ;

EN CONSÉQUENCE

#029-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise le remboursement d'une dépense de 350\$ pour le vin lors du banquet annuel des maires de la MRC Brome-Missisquoi.

### 7.4. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR EFFECTUER UN CERTIFICAT DE LOCALISATION POUR L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de certificat de localisation de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT que ce dernier est nécessaire pour explorer tous travaux ou opérations cadastrales sur l'hôtel de ville ;

EN CONSÉQUENCE

#030-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense de 1060\$ taxes incluses pour octroyer un contrat à Migué & Fournier Arpenteurs-Géomètres Inc. pour la réalisation d'un certificat de localisation pour l'hôtel de ville.

### 7.5. RÉSOLUTION CONCERNANT LA VENTE POUR ARRÉRAGE DE TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest a été avisé le 29 février



2016 de tous comptes en arrérages des taxes de 2 ans ;

ATTENDU QUE la date limite pour payer des arrérages à la municipalité est le 20 mars 2016 ;

EN CONSEQUENCE

#031-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIUS VAILLANCOURT  
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest autorise la vente pour défaut de paiement de taxes des immeubles suivants, si les arrérages n'ont pas été payé à la municipalité d'ici le 20 mars 2016 et que Philippe De Courval, directeur général/secrétaire-trésorier, soit le représentant de la municipalité.

|               |               |
|---------------|---------------|
| #8507 54 8061 | #8908 62 7745 |
| #8708 81 5186 | #8913 90 2551 |
| #8802 76 6832 | #9010 28 8614 |
| #8807 18 6848 | #9010 93 6778 |
| #8817 11 3037 | #9012 90 2875 |
| #8907 28 4245 | #9013 62 7798 |
| #8907 34 7482 |               |

## **8. CHEMINS**

### **8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE**

**Travaux effectués :**

- Réunions du comité de la voirie les 17 et 22 février.
- Rédaction du rapport avec l'aide de quelques participants et début du suivi de plusieurs points.
- Envoie des appels d'offre pour les contrats de nivelage et de gravier.
- Coupe d'arbres dangereux au chemin Stagecoach.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

### **8.2. RÉOLUTION CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire une reddition de compte ;

EN CONSÉQUENCE

#032-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 13 737,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.



### **8.3. RÉOLUTION CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$121,729 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

#033-0316

QUE la municipalité de Bolton-Ouest mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme vérificateur externe afin de compléter l'annexe B ou un rapport spécial concernant la reddition des comptes.

ANNEXE A

| Entretien général | 30 857,85\$  |
|-------------------|--------------|
| Gravier           | 16 990,46\$  |
| Abat-poussière    | 44 825,31\$  |
| Nivelage          | 50 779,73\$  |
| Total             | 143 453,35\$ |

### **8.4. RÉOLUTION VISANT UNE PERMISSION ANNUELLE DE TRAVAUX D'URGENCE AVEC LE MTQ**

ATTENDU QUE le MTQ demande un permis aux municipalités pour les travaux sur leurs routes ;

ATTENDU QUE LE MTQ veut accélérer le processus pour les situations d'urgence

ATTENDU QUE le MTQ demande à la municipalité de Bolton-Ouest de signer un cautionnement annuel de travaux d'urgence sur leurs routes ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec a décidé de faire



parvenir aux municipalités une Permission annuelle pour les interventions d'urgences sur les routes du MTQ ;

ATTENDU QU'une résolution est requise ;

EN CONSÉQUENCE

#034-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER  
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000\$;

QUE le responsable pour signer les permis soit l'inspecteur de la voirie ;

QUE la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'adoption.

#### **8.5. RÉOLUTION CONCERNANT UN APPEL D'OFFRE POUR L'ABAT-POUSSIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;

Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;

Précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le *chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

EN CONSÉQUENCE,

#035-0316

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*le chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité ;





QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit livré soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, se l'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée ;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants ; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

## **9. INCENDIE**

### **9.1. DÉSOLUTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE FÉVRIER**

Aucun incendie a été rapporté.

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

### **9.2. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL DU SERVICE INCENDIE**

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006 ;

ATTENDU que chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique) ;

ATTENDU que le rapport annuel 2015 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la ville de Lac-Brome agissant pour la municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU que la municipalité de Bolton-Ouest a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2015 ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT  
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ;

#036-0316

Que la municipalité de Bolton-Ouest adopte son rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière



consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

## 10. VARIA

### 10.1. BACS BLEUS

Il est proposé par le conseiller Robert Chartier de rendre publique les appels d'offres concernant les bacs bleus de recyclages.

### 10.2. SÉANCE D'INFORMATION SUR L'AGRICULTURE

Une réunion spéciale sur l'agriculture se tiendra à l'hôtel de ville le 16 avril 2016. Le sujet portera plus particulièrement sur l'amélioration du sol et sur le financement. Nous y attendons des invitées spéciales tels ; Dre Yolande Dolpé et un représentant de la firme Premier Tech qui aborderont le sujet du sol, ainsi qu'un ou une spécialiste en fiscalité de Revenu Québec sera sur place.

## 11. COMPTES À PAYER

|                                      |            |    |
|--------------------------------------|------------|----|
| Solde à la banque au 31 janvier 2016 | 189 047,35 | \$ |
| Déboursés de février 2016            | 137 049,84 | \$ |
| Dépôts de février 2016               | 56 363,04  | \$ |
| Solde à la banque au 29 février 2016 | 108 360,55 | \$ |
| CPG                                  | 505 184,53 | \$ |
| CPG Parcs et terrains de jeu         | 149 651,16 | \$ |

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

#037-0316

QUE les comptes du mois de février 2016 soit approuvés et que les paiements du 7 mars 2016 au montant de 134 511,13\$ soient émis.

## 11. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS À 20H14.

\_\_\_\_\_  
Guillaume Lavoie  
Inspecteur Municipal

\_\_\_\_\_  
Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 4 AVRIL 2016 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

GL/js

## Faits saillants

### Période de questions

Tony Rotherham

QUESTIONS : Pourquoi faite vous la demande pour obtenir un certificat de localisation pour l'hôtel de ville ?

RÉPONSE : Nous demandons à la firme Migué Arpenteur-Géomètre Inc. de nous fournir un certificat de localisation à-jour, au cas où nous aurions, dans le futur, des travaux important à effectuer à l'hôtel de ville.

PDC/js

Liste des dépenses de février 2016 / List of expenses for February 2016

*Bolton Ouest*

| <i>#</i> | <i>Nom/Name</i>                     | <i>Montant/Amount</i> |
|----------|-------------------------------------|-----------------------|
| 1        | Infotech                            | 574,88 \$             |
| 6        | Bell Canada                         | 220,95 \$             |
| 15       | Excavations R.P. Hume Inc.          | 44 010,95 \$          |
| 51       | Receveur général du Canada          | 2 102,31 \$           |
| 61       | MRC BROME-MISSISQUOI                | 56 282,75 \$          |
| 67       | Ville de Lac Brome                  | 316,80 \$             |
| 120      | MASTERCARD                          | 662,37 \$             |
| 128      | iTeract Inc.                        | 91,93 \$              |
| 161      | RONA LÉVESQUE                       | 10,34 \$              |
| 176      | Les Entreprises Raymond Cherrier    | 10 358,73 \$          |
| 207      | Bell Mobilité Inc.                  | 17,24 \$              |
| 239      | Groupe Financier AGA Inc. in trust  | 479,17 \$             |
| 250      | Xerox Canada Ltée                   | 721,71 \$             |
| 330      | Installations Electriques Quilliams | 2 958,89 \$           |
| 355      | Solange Paquette                    | 84,00 \$              |
| 357      | Services Communautaire du Lac Brome | 4 312,50 \$           |
| 358      | JASMIN EVE                          | 399,93 \$             |
| 130 DECP | DE COURVAL PHILIPPE                 | 1 780,87 \$           |
| 130SAMJ  | SAMSON JACQUELINE                   | 1 110,90 \$           |
| 320RALB  | BIRD RALPH                          | 1 546,60 \$           |
| 320RHIJ  | RHICARD JOHN                        | 150,00 \$             |
| 610LAVG  | LAVOIE GUILLAUME                    | 1 677,34 \$           |
| 130 DECP | DE COURVAL PHILIPPE                 | 1 757,47 \$           |
| 130SAMJ  | SAMSON JACQUELINE                   | 1 110,90 \$           |
| 320RALB  | BIRD RALPH                          | 1 124,50 \$           |
| 320RHIJ  | RHICARD JOHN                        | 150,00 \$             |
| 610LAVG  | LAVOIE GUILLAUME                    | 1 565,29 \$           |
| 320ALLL  | ALLEN LOREN                         | 161,56 \$             |
|          | Banque                              | 30,00 \$              |
| Total    |                                     | 135 770,88 \$         |

Liste des paiements émis au 7 mars 2016

List of payments issued March 7, 2016

| #        | Nom/Name                           | Montant/Amount |
|----------|------------------------------------|----------------|
| 1        | Infotech                           | 114,98 \$      |
| 6        | Bell Canada                        | 223,50 \$      |
| 15       | Excavations R.P. Hume Inc.         | 44 258,86 \$   |
| 17       | Hydro-Quebec                       | 722,13 \$      |
| 21       | Paradis, Lemieux, Francis, avocats | 18 446,65 \$   |
| 51       | Receveur général du Canada         | 2 105,84 \$    |
| 67       | Ville de Lac Brome                 | 27 896,62 \$   |
| 68       | Construction DJL                   | 213,09 \$      |
| 120      | MASTERCARD                         | 639,04 \$      |
| 128      | iTeract Inc.                       | 91,92 \$       |
| 158      | Barry Dwyer                        | 1 622,22 \$    |
| 176      | Les Entreprises Raymond Cherrier   | 10 358,73 \$   |
| 206      | Revenu Québec                      | 5 122,57 \$    |
| 206      | Revenu Québec                      | 4 763,37 \$    |
| 207      | Bell Mobilité Inc.                 | 17,25 \$       |
| 224      | MALEM                              | 540,43 \$      |
| 230      | Tour des Arts                      | 250,00 \$      |
| 239      | Groupe Financier AGA Inc. in trust | 924,81 \$      |
| 250      | Xerox Canada Ltée                  | 92,14 \$       |
| 261      | Association des Townshippers       | 500,00 \$      |
| 277      | Central Maine & Québec Railway     | 831,00 \$      |
| 285      | Neopost Canada Ltée                | 1 159,78 \$    |
| 309      | Jacqueline Samson                  | 126,47 \$      |
| 325      | Guarana                            | 1 123,89 \$    |
| 349      | Dolorès Lemoine                    | 207,15 \$      |
| 355      | Solange Paquette                   | 140,00 \$      |
| 130 DECP | DE COURVAL PHILIPPE                | 1 783,16 \$    |
| 130SAMJ  | SAMSON JACQUELINE                  | 1 100,05 \$    |
| 320RALB  | BIRD RALPH                         | 1 524,10 \$    |
| 320RHIJ  | RHICARD JOHN                       | 150,00 \$      |
| 610LAVG  | LAVOIE GUILLAUME                   | 1 722,61 \$    |
| 130 DECP | DE COURVAL PHILIPPE                | 1 719,26 \$    |

|         |                   |               |
|---------|-------------------|---------------|
| 130SAMJ | SAMSON JACQUELINE | 1 100,05 \$   |
| 320RALB | BIRD RALPH        | 1 124,50 \$   |
| 320RHIJ | RHICARD JOHN      | 150,00 \$     |
| 610LAVG | LAVOIE GUILLAUME  | 1 559,16 \$   |
| 130SAMJ | SAMSON JACQUELINE | 55,80 \$      |
|         | Banque            | 30,00 \$      |
| Total   |                   | 134 511,13 \$ |